

M Echo de Montaucivey



Rougemont

Chazelot

Montferney

Morchamps

Année 2023

Sommaire

- 02 Mot du Maire
- 03 Mots des Maires-délégués
- 04 État-civil
- 06 CCAS
- 07 Nouveaux résidents
- 08 Rubrique travaux
 - 08 Tennis
 - 09 Dossier sécurité
 - 09 Arrêts vélo
 - 10 Travaux du lotissement du Breuil



- 10 Bois et Forêts
- 11 La Rubrithèque
- 12 Plan Communal de Sauvegarde
- 13 Le café du centre « Chez Fanny » devient « O'Rubri »
- 14 Nouveau tatoueur
- 15 Les Sapeurs-Pompiers de Rougemont

- 17 Salon bien vieillir
- 18 C'était hier / C'est aujourd'hui
- 19 Communication communale
- 20 Cérémonies patriotiques
- 21 IME l'Envol
- 22 Comptabilité
- 23 Rappels divers



Le mot du Maire

Madame, Monsieur

Avec un peu de retard, voici votre bulletin annuel, l'Écho de Montaucivey et ses rubriques habituelles. Néanmoins, ne soyez pas surpris de ne pas voir la rubrique « nos écoles ». Un bulletin annuel leur sera dorénavant dédié, il s'appellera « La Vie des Écoles ». Vous y serez informés des futurs travaux des bâtiments et des cours ainsi que du quotidien de nos écoles. Il sera distribué dans toutes les communes du Syndicat Intercommunal des Écoles du Pays de Rougemont.

Revenons à notre commune et à sa santé financière qui évolue dans ce contexte incertain lié aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques. Comme je l'ai écrit dans le flash info du mois de janvier, l'année 2022 a été une année difficile, puis 2023 satisfaisante et même excédentaire. Quant à 2024, elle sera une année de vigilance et d'observation pour l'élaboration de nos budgets. Bien entendu, rien ne nous interdit de penser à l'évolution de notre commune. Nous devons préparer Rougemont et ses communes associées aux enjeux de demain. Les projets que nous avons réalisés et que nous réaliserons y contribuent indéniablement.

Comme vous avez déjà pu le constater, les travaux de réfection et de création des courts de tennis ont commencé et seront terminés pour le mois de juin. Ils vont, sans nul doute, renforcer l'attractivité sportive de notre territoire.

Les aménagements paysagers Route de Besançon, Route de Cuse, devant le City Stade et sur le parking de la salle des fêtes ont été réalisés durant l'année 2023. Ces travaux répondent aux nouvelles exigences climatiques qui veulent que l'on apporte de la fraîcheur aux cheminements piétonniers et que l'on supprime des surfaces imperméables, favorisant ainsi un écoulement des eaux de pluie bénéfique pour le sol. Je solliciterai une nouvelle fois la commission environnement pour qu'elle étudie de nouveaux aménagements paysagers.

Les essais de sécurité qui ont été interrompus suite à une météo trop pluvieuse reprendront et je vous confirme que nous organiserons des réunions avec les riverains pour discuter de l'efficacité des aménagements testés ou des éventuelles améliorations à apporter. Certains aménagements seront réalisés cette année.

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous déplacer en vélo. Or, en période estivale, la circulation des deux roues augmente au cœur de notre village. La voie verte qui va relier Besançon à Notre-Dame du Haut, située à Ronchamp, traverse notre territoire et Rougemont constitue le point central de cet itinéraire. Il s'agit là d'une chance que nous devons saisir en rendant notre commune « village étape » pour les cyclistes.

Alors, comment atteindre cet objectif en toute sécurité ?

Dans un premier temps, en implantant des arrêts vélos à proximité de nos commerces, accompagnés d'une signalisation directionnelle adéquate. Nous travaillerons sur l'implantation de ces arrêts vélos avec nos commerçants.

Dans un deuxième temps, en marquant au sol les espaces dédiés aux deux roues.

Comme à l'accoutumée, nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux et de nos projets en toute transparence.

Je tiens maintenant à remercier chacun des acteurs de notre commune : enseignants, personnel des écoles et de la jeunesse, commerçants, artisans, agriculteurs, présidents et bénévoles des diverses associations.

Grâce à vous, Rougemont et ses communes associées existent, se dynamisent et vivent ! Merci à tous.

Mes remerciements s'adressent aussi à l'ensemble du personnel soignant, aux aidants, aux accompagnants ainsi qu'aux gendarmes et aux pompiers. Je salue leur engagement, leur dévouement pour les habitants de notre territoire.

Que ces quelques mots leur témoignent ma reconnaissance.

Et puis, je remercie l'ensemble des agents communaux, personnel administratif et agents techniques, mais aussi l'équipe municipale et, dans le cadre de ce bulletin, particulièrement la commission communication.

Enfin, j'ai une pensée sincère pour les personnes qui souffrent ou dont le quotidien est rendu difficile par la maladie. Je pense aussi à celles et ceux qui nous ont quittés en 2023 et en ce début d'année 2024. Je souhaite à leurs proches de surmonter leur peine et de retrouver le chemin du bonheur auquel nous aspirons tant.

Je sais que la période de vœux est passée mais je terminerai tout de même ce mot en souhaitant que chacun ait la santé pour accomplir ses projets et surmonter les difficultés de la vie, mais aussi, je souhaite vivement que ce monde bien meurtri par la guerre trouve enfin la paix !

Apprenons du passé, vivons dans le présent et ayons confiance en l'avenir.

Le Maire, Salvi Thierry

Le mot des Maires Délégués

Vous êtes en train de lire l'Echo de Montaucivey où vous allez y découvrir une multitude d'informations sur notre Commune.

En tant que Maire délégué du village de CHAZELOT, je voulais informer les nouveaux habitants qui ne connaissent encore pas toute la Commune, qu'il y a moyen de louer la salle de CHAZELOT MONTFERNEY, pour fêter des repas de famille, anniversaire, baptême... Celle-ci peut accueillir 50 personnes maximum pour la somme de 100,00 € le week-end en y ajoutant un forfait de 50,00 € pour un chauffage l'hiver. Cette salle est de plain-pied et aux normes PMR. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la Mairie.

Je souhaite remercier toutes les personnes de CHAZELOT qui œuvrent pour que notre petit village soit plus beau, plus propre (tonte, taille de haie, fleurissement...) sur les parties communales.

Je remercie également les habitants des villages de CHAZELOT et MONTFERNEY qui se sont mobilisés pour le nettoyage de la chapelle de Saint Hilaire le 25 juillet 2023. Ce nettoyage n'avait pas été réalisé depuis plusieurs années. Grâce à ce « coup de ménage », cela a permis de célébrer une messe dans notre Chapelle le 27 juillet 2023 et de partager un moment convivial autour du verre de l'amitié. Il serait bon de renouveler cette action.



Je vous souhaite une douce année 2024.

François-Xavier CULOT



A l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite mes meilleurs vœux et surtout une bonne santé à vous et à vos proches.

Que l'année 2024 soit une année de bonheur.

Que chaque jour vous apporte sérénité et joie de vivre. Félicitations à Alexis pour l'obtention du brevet des collèges.

Une pensée pour Bernard qui nous a quittés cette année ainsi qu'à sa famille.

Claude COURGEY



L'année 2024 est déjà bien engagée, mais laissez-moi vous souhaiter la santé et le bonheur pour la suite.

L'an dernier, trois familles de Montferney ont perdu un proche ; en tant que maire délégué, j'espère leur avoir apporté le soutien attendu dans ces moments douloureux.

2023 a vu l'installation de Benjamin Culot dans le bâtiment agricole du haut de Montferney. Un gros travail de nettoyage extérieur a été entrepris, et un aménagement intérieur

permettant de faciliter le travail de soin de ses vaches de race Aubrac durant la période hivernale.

La CC2VV a réalisé la mise en place d'un point de relevage des évacuations d'eaux usées le long du Drigeon, ce qui devrait solder le désagrément des odeurs des eaux usées.

Notre association l'AVAM a, comme chaque année, permis de nous retrouver à plusieurs reprises à l'occasion d'un concert, de repas, d'un défilé de carnaval, de soirées karaoké.

Pour 2024, nous allons travailler à la mise en place de modifications de circulations visant à faire baisser la vitesse dans la rue des gros graviers.

L'AVAM avait émis l'idée de fleurir notre commune, je vous assure de ma participation à cette tâche d'embellissement.

Benoit CHAGUE

Etat civil



Mariages

Brigitte Borne et Dominique Carisey

Mariés le 7 janvier

Mathilde Chagué et Yannick Varreaux

Mariés le 18 février

Mathilde Tisserand et Arnaud Giroz

Mariés le 10 juin

Sandrine Ducler et Jean-Michel Viennet

Mariés le 1er juillet

Charlène Humbert et Hugo Aubertin

Mariés le 19 août



Décès

Carisey Bernard
Magnin-Feysot Cyrille
Lopes Pedra Rafael Palmira
Bès Jeannine veuve Maret
Coppo Albertine
Mouillet Gérard
Balestra Colette veuve Cugniet
Arkoub Jean-Jacques
Petegnief Germaine
Coquard Henry
Cucherousset Raymonde veuve Girard
Voirin Maurice
Nevers Denise veuve Belfort
Méot Daniel
Lemoine France veuve Perrot
Viard Pierre
Sourdin Gérard
Dutrieux Lucienne veuve Pichon
Bour Suzanne veuve Lambing
Steineck Gisèle veuve Renaud
Brousseau Myriam veuve Milani
Guinchard Renée veuve Anguenot
Bonnemaille Denise épouse Jeannoutot
Monin Thierry
Varlet Juliette veuve Débouche
Hirsbrünner Hélène veuve Girardot



Décédé le 1er février

Décédé le 4 février

Décédée le 7 février

Décédée le 20 février

Décédée le 22 février

Décédé le 13 mars

Décédée le 25 mars

Décédé le 26 mars

Décédée le 6 mai

Décédé le 17 mai

Décédée le 20 mai

Décédé le 10 juin

Décédée le 18 juin

Décédé le 23 juin

Décédée le 12 juillet

Décédé le 15 août

Décédé le 28 août

Décédée le 15 septembre

Décédée le 21 septembre

Décédée le 22 septembre

Décédée le 9 octobre

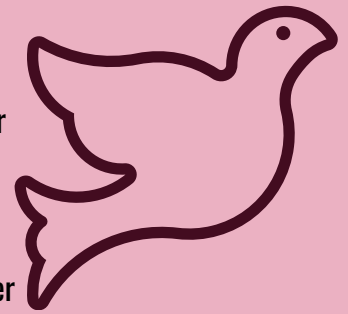
Décédée le 23 octobre

Décédée le 21 novembre

Décédé le 17 décembre

Décédée le 17 décembre

Décédée le 25 décembre



Naissances

De Bortoli Lola

Née le 24 janvier à Besançon

Pétey Mathéo

Né le 25 février à Besançon

Debouche Thierry Lexia

Née le 11 juillet à Besançon

Retrouvey Emile

Né le 14 juillet à Besançon

Dupré Emma

Née le 26 août à Besançon

Spadetto Julia

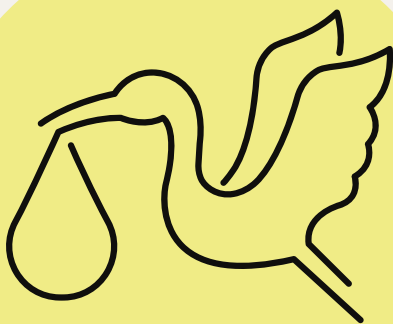
Née le 26 septembre à Besançon

Sastre Mahé

Né le 23 octobre à Vesoul

Regnaud Apoline

Née le 10 décembre à Besançon



CCAS

Bonjour 2024

L'année passée, j'avais espéré la paix pour tous. Hélas nous vivons encore dans un monde fait de phobies, de haine et de guerres...

La prospérité mais nous devons faire face à l'inflation....

Pourtant l'année 2024 va être une année olympique qui va mettre des étoiles dans nos yeux et dans nos cœurs.

Alors, pour cette année les membres du CCAS et moi-même renouvelons nos souhaits de santé, de joie, de prospérité, de réussite et de paix !

L'année 2023 a été synonyme de déception pour le CCAS.

En effet, faute d'inscription nous avons été dans l'obligation d'annuler notre cérémonie de mise à l'honneur de nos jeunes diplômés. Seuls 3 jeunes se sont inscrits : Maëva COURGEY, Oscar JANES et Jérémy BOUVERET. Des bons d'achat leur ont été distribués pour les féliciter ! Pourquoi si peu d'inscrits ? La question, nous nous la posons mais nous ne connaissons pas la réponse... Mais il est dommage de renoncer à 40 euros de bons d'achats chez nos commerçants locaux parce qu'on ne souhaite pas envoyer un SMS.

Décus, que certains de nos aînés préfèrent la livraison de paniers plutôt que de se retrouver dans la convivialité d'un repas dansant. Mais heureux pour les présents qui passent avec nous une belle journée festive et gourmande.

Décus de voir l'avenir du Tadou en danger, en raison du retrait de la région pour le financer. Mais heureux car sa présence et celle des Restos du Cœur sur notre commune, profitent aux personnes se trouvant en difficulté.



Heureux d'apprendre des naissances sur notre commune qui sont l'avenir pour notre commune et nos écoles ! Bienvenue à Lola, Mathéo, Lexia, Emile, Mahé, Apoline, Emma et Julia !!

Heureux de pouvoir, par nos actions menées au C.C.A.S., promouvoir et aider nos artisans, commerçants et associations présentes sur notre territoire.

Heureux d'avoir toute une équipe pour mener à bien nos projets, merci pour leur soutien, leur dévouement et leur confiance.

Que 2024 soit pour vous tous, une année de bonheur, de prospérité et de santé. Et surtout profitez pleinement de la vie !



Séverine Ducroux, Deuxième Adjointe

Nouveaux résidents

N'entendons nous pas très souvent nos amis, nos voisins nous demander en croisant une personne “ **Mais qui est-ce ?** ”

Vous-même ne vous est-il pas arrivé de vous interroger lorsque vous rencontrez une maman avec ses enfants sur le chemin de l'école, des couples en courses dans le centre de notre village ?

Nos communes sont devenues – au fil du temps – de plus en plus attractives !

Et de nouveaux résidents s'y installent !

Il nous est agréable de penser que cela est le résultat de la dynamique de notre bourg.

Les priorités soutenues – depuis de nombreuses années – à la mise en service :

- D'une maison médicale,
- De services administratifs accessibles et accueillants, de premier ordre,
- De résidences séniors confortables et sécurisées,
- Sans oublier les écoles, l'accueil petite enfance et le collège !



Une vie sociale et culturelle qui n'est pas en reste !

Riche de près de 40 associations pour les jeunes de 4 à 99 ans !

- D'un musée révélant un patrimoine de minéraux et fossiles des plus intéressants !
- D'une bibliothèque dont l'ouverture en septembre prochain se voudra un lieu d'échanges et de convivialité ouvert à tous, au cœur même de notre village.
- S'y ajoutent les hébergements touristiques de qualité, les bars et restaurants ainsi que les commerces divers et variés qui influent fortement sur le tourisme local riche de son patrimoine architectural et historique, et la voie verte ouvrant à de nouvelles perspectives

Il n'est nul besoin de sortir de Rougemont, tout y est à portée de main et il faut s'en réjouir !

Pour accroître encore cette attractivité, notre volonté serait de faire plus ample connaissance avec nos nouveaux résidents et nous souhaiterions pouvoir les rencontrer lors des manifestations diverses organisées par notre municipalité, le comité des fêtes et les associations.

Il nous paraît important de connaître leur ressenti et nous les invitons à venir se présenter en mairie.

En attendant de le faire de vive voix, le Maire de Rougemont tout comme les Maires délégués de Chazelot, Montferney et Morchamps ainsi que les membres du Conseil Municipal vous souhaitent la bienvenue !

Travaux du Tennis Club

Les objectifs étaient :

- Conforter et développer l'attractivité et le potentiel d'équipements sportifs déjà existants.
- Insuffler un dynamisme autour d'équipements sportifs structurants.



Les travaux du Tennis Club de Rougemont ont été inscrits au programme Appel à Manifestation d'Intérêt avec les objectifs indiqués ci-dessus.

Après plusieurs réunions avec les dirigeants du club et une présentation du dossier aux différents partenaires financiers, les travaux ont donc pu commencer en octobre 2023.

Après un démontage complet des barrières et la destruction des anciens terrains trop vétustes pour recevoir des nouveaux courts, une plateforme a été mise en place.

Un bâtiment composé d'une charpente bois recouvert d'une bâche plastique est sorti de terre en quelques semaines.

Suivant le planning et surtout la météo, un enrobé donnera une première surface aux terrains avant d'être recouvert de résine bleue et grise suivi d'un traçage blanc délimitant les limites des nouveaux courts.

En attendant, les 150 adhérents et adhérentes du club profitent du court couvert déjà utilisable depuis quelques mois.

« Quand les travaux seront terminés, nous réaliserons un flash spécial travaux du tennis club où nous ne manquerons pas de vous donner le détail du financement de cette opération ».

Dossier sécurité

Nous avons écrit dans l'Echo 2023 que nous étions de plus en plus confrontés à des problèmes de vitesse aux entrées de notre commune, des communes associées et aussi au cœur du village. Le conseil municipal a donc, lors de la réunion du 02 juillet 2022, débattu de cet important problème de sécurité et tenté d'y apporter une réponse. Quelles solutions pouvons-nous adopter sans causer une gêne sonore aux riverains ? Ces essais ont été interrompus à cause d'une météo très pluvieuse mais ils seront repris ce printemps.



Si vous désirez son programme, reprenez l'Echo 2023, vous retrouverez les photomontages illustrant les différents aménagements qui ont été proposés ainsi que la liste de tous les lieux au sujet desquels a été menée une réflexion. Mais nous vous informons une nouvelle fois qu'une matérialisation temporaire des mesures envisagées sera mise en place, suivie d'une réunion avec les riverains concernés.

Arrêts vélos



Qu'il soit électrique ou pas, le vélo devient un moyen de locomotion de plus en plus utilisé. C'est bon pour l'environnement et pour les utilisateurs.

En période estivale nous le constatons la circulation des deux roues augmente au cœur de notre village. Nous le devons aussi à la voie verte qui va relier Besançon à notre Dame de Ronchamp, et, comme elle traverse notre territoire, Rougemont est le point central de cet itinéraire. Une chance à ne pas manquer, nous devons la saisir en rendant notre commune « village étape » pour les cyclistes. Comment atteindre cet objectif ?

Dans un premier temps, en indiquant depuis la voie verte nos commerces et en positionnant des arrêts vélos à proximité de leur activité. Dans un deuxième temps, nous devons penser à la sécurité des cyclistes en leur délimitant au sol des espaces partagés. Bien entendu, nous travaillerons sur l'implantation de ces arrêts vélos avec nos commerçants.

Travaux du lotissement du Breuil

Nous ne vous présentons plus le quartier de l'ancienne gare de marchandises. L'activité médicale et commerciale y sont bien présentes avec la pharmacie, la maison médicale, l'institut de beauté et salon de coiffure l'Hair du Bien-Être. Le lotissement Le Breuil continue de s'agrandir avec une nouvelle construction et nous nous en réjouissons. Avec l'Appel à Manifestation d'Intérêt mis en place par la région, le conseil municipal avait comme projet que la voie routière du lotissement précité rejoigne la route départementale 29 en direction de Montbozon. Mais avant de commencer de tels travaux, il était obligatoire de réaliser des études de sol. Ces dernières imposaient des travaux trop importants et surtout un coût financier très élevé pour la commune. De ce fait le projet a été abandonné et en remplacement une place de retournement sera réalisée en bout de la voie déjà existante. (voir plan).



Il est aussi prévu de terminer les aménagements de la voirie qui sont les trottoirs, les éclairages publics et les aménagements paysagers.

Bois et Forêts

L'affouage est la possibilité donnée par le code forestier à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants.

L'affouage en pratique :

- Les bénéficiaires sont des habitants ayant un domicile réel et fixe dans la commune.
- Le bois est délivré par l'ONF à la commune.
- Une portion est limitée à 30 stères maximum, ce qui permet de répondre aux besoins d'un foyer.
- La taxe d'affouage est identique pour tous.
- La commune met en place un règlement d'affouage.
- L'exploitation doit être aisée et sans dangerosité excessive.

Depuis le 12 juillet 2010, la revente de bois est interdite. L'affouagiste doit porter une tenue de sécurité complète (casque, chaussures, pantalon, gants).

La commune n'a pas obligation de fournir de l'affouage tous les ans aux habitants. Elle peut le suspendre pour une durée indéterminée.

Pour cette nouvelle année je vous souhaite un bon affouage.

Alain Gaudinet, Troisième Adjoint

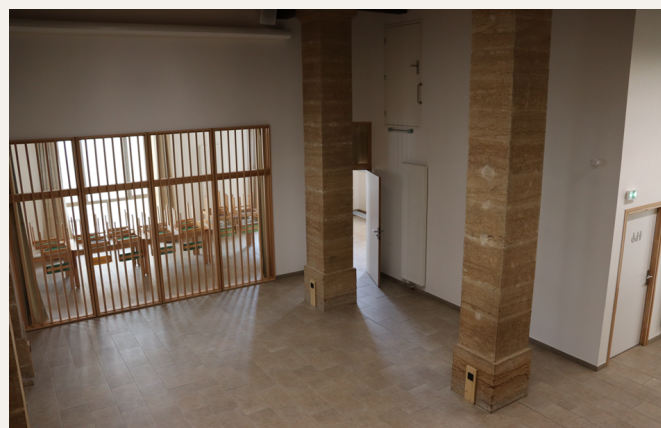
La Rubritèque



**A vos agendas, le 25 MAI 2024 : l'Houtau s'anime avec un nouveau lieu de vie :
La Rubritèque**

Ce projet de création d'une bibliothèque porté par la Municipalité devient jour après jour une réalité. Une association a été créée et quinze bénévoles travaillent à l'ouverture effective prévue en septembre 2024. Des tâches multiples les occupent : réception et mise en place du mobilier, des équipements et des ouvrages donnés ou achetés, organisation des permanences d'ouverture et de gestion interne, réflexion autour de l'accueil et de l'animation.

Chacun ayant à cœur d'attirer et fidéliser des lecteurs, partager des lectures dans un lieu convivial, ouvert et dynamique au cœur du bassin intercommunal de Rougemont.



Une convention est en cours avec la Médiathèque départementale de prêt qui devrait permettre d'étoffer les choix d'ouvrages et les ressources numériques.

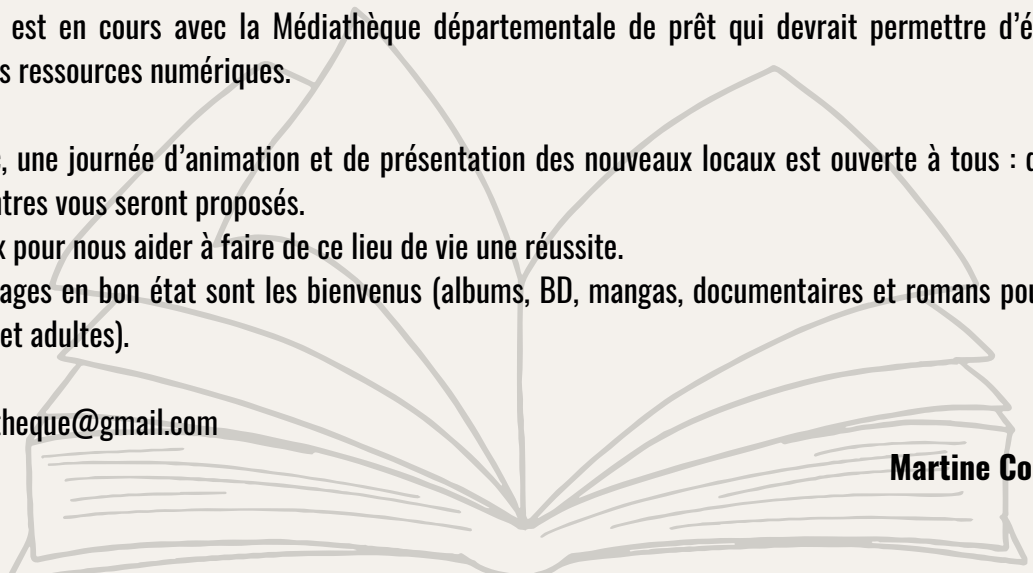
Le 25 MAI donc, une journée d'animation et de présentation des nouveaux locaux est ouverte à tous : des ateliers, des jeux, des rencontres vous seront proposés.

Venez nombreux pour nous aider à faire de ce lieu de vie une réussite.

Vos dons d'ouvrages en bon état sont les bienvenus (albums, BD, mangas, documentaires et romans pour les différents publics enfants et adultes).

Contact : rubritheque@gmail.com

Martine Collery



Plan Communal de Sauvegarde



Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réglementaire à disposition du Maire lui permettant de se préparer et d'entraîner ses équipes communales à faire face à des situations de crises très diverses. Il permet le plus souvent d'organiser et de formaliser des procédures et des moyens d'actions existants. L'ensemble de la démarche lié à la rédaction et à l'actualisation d'un PCS permet de préparer une commune à faire face à des crises et à des événements de sécurité civile divers (inondations, épisodes neigeux, canicules, accidents de transports de matières dangereuses, incendies, etc.)



Les PCS sont réglementés par l'article 13 de la loi N° 2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile (dit loi MOSC), par le décret N° 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde et repris dans l'article L731-3 du code de la sécurité intérieure.

La rédaction d'un PCS est recommandée pour toutes les communes du territoire national. Ces documents sont obligatoires pour toutes les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN) prévisibles et approuvés ainsi que pour les communes dont le territoire est compris dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention (PPI).

Ces deux documents définissent un contenu obligatoire pour tous les PCS :

- Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

- Le diagnostic des risques et des vulnérabilités locales
- L'organisation assurant la protection et le soutien de la population qui doit préciser les dispositions internes prises par la commune afin d'être en mesure à tout moment d'alerter et d'informer la population et de recevoir une alerte émanant des autorités
- Les modalités de mises en œuvre de la réserve communale de sécurité civile quand cette dernière a été constituée

Ces documents réglementaires rappellent également le rôle de directeur des opérations de secours* (DOS) tenu par le Maire en cas d'évènement de sécurité civile.

Le Conseil Municipal a pris en compte la nécessité d'avoir un Plan Communal de Sauvegarde.

Un premier sujet a été abordé lors de la séance du 07 juillet 2023. Quel moyen pour prévenir sa population ?

La sirène semble être le système le plus efficace. Des devis ont déjà été présentés soit pour une réparation, soit pour la mise en place d'une sirène neuve. Ce n'est que le début et afin de mettre en place un PCS, une commission sera créée durant l'année 2024. Son travail va être de rédiger et de présenter à la préfecture le PCS de la commune. Ce sera un long travail de réflexion et de recherche en suivant cet ordre, informer, alerter, transmettre et sauvegarder.

Le café du centre «Chez Fanny» devient «O'Rubri»

Après plusieurs mois de fermeture, le célèbre bar-restaurant Chez Fanny s'apprête à rouvrir ses portes sous une nouvelle identité, O'Rubri, portée par deux associés dynamiques, Antoine Drouhin et Benjamin Toussaint.

Tous deux issus du secteur du bâtiment, les deux entrepreneurs se lancent dans une nouvelle aventure avec pour ambition de donner une nouvelle vie à ce lieu emblématique, situé au cœur de Rougemont au 1 place du marché.

O'Rubri ne se limitera pas à être un simple lieu de restauration, mais plutôt un espace où l'on peut profiter de l'instant présent.

Les associés mettront l'accent sur une atmosphère décontractée, où la convivialité est au premier plan. Un point d'honneur est également mis sur les horaires d'ouverture, les portes de ce lieu, seront ouvertes sur une plus large amplitude horaire.

La décoration soignée promet de créer une atmosphère chaleureuse, mêlant le charme du passé à une touche de modernité. Chaque détail a été pensé pour offrir une expérience unique aux habitués et nouveaux visiteurs. Le lieu se veut une extension du chez-soi, un endroit où l'on se sentira à l'aise dès le premier instant.

L'ouverture qui est prévue dans les semaines à venir, suscite l'enthousiasme dans la ville Rubrimontaine, alors restez informés pour être parmi les premiers à partager cette expérience renouvelée, façonnée par l'engagement d'Antoine et Benjamin.

Benjamin et Antoine





Nouveau Tatoueur

Depuis le 1er juillet dernier, un nouveau commerce s'est installé sur notre commune au 8 route de Tressandans, il s'agit du salon de tatouage Capone'Ink.

Kewin a grandi dans le canton et a passé toute son adolescence sur Rougemont, c'est donc en toute logique qu'il a souhaité s'y installer. Passionné depuis de nombreuses années par le dessin, c'est en 2019, à la suite d'un événement personnel qu'il a décidé de se reconvertir professionnellement afin de se mettre à son compte et de créer son entreprise. Fort d'une expérience de 4 années en tant qu'autodidacte, il a également suivi une formation afin de pouvoir satisfaire au mieux ses clients et concrétiser son souhait d'ouvrir son salon de tatouage.

N'hésitez pas à pousser la porte du shop !

Melissa Cordier



Retrouvez Capone'Ink :

- sur Facebook « Capone'Ink Tatto »,
- sur instagram « caponeinktattoo »,
- au 07.64.02.70.76

A noter que des cartes cadeaux sont également disponibles.

Les Sapeurs-Pompiers de Rougemont

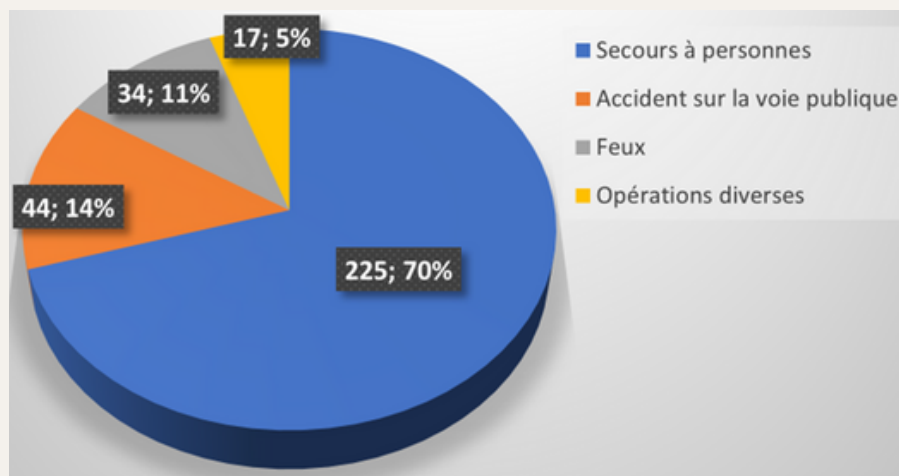
Nous avons fêté notre Sainte patronne (sainte Barbe) le samedi 25 novembre 2023. La sainte Barbe est pour nous un moment de convivialité, mais également l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée.

L'activité opérationnelle, en augmentation depuis plusieurs années avec 406 interventions en 2022, affiche pour l'année 2023 une baisse de 20% avec seulement 320 interventions. Baisse qui semble s'expliquer par une nette diminution des carences d'ambulanciers.

Tout comme l'activité opérationnelle, notre effectif pour assurer ces interventions est en baisse également. Ces années précédentes, nous nous réjouissions d'un effectif en augmentation pour certaines années ou stable pour d'autres, mais nous constatons malheureusement pour 2023 une baisse de l'effectif avec le départ de 5 agents et une seule recrue, le docteur Gaelle WATERLOT.

Notre effectif actuel est de 31 Sapeurs-Pompiers dont :

- 4 officiers
- 2 médecins
- 5 sous-officiers
- 20 hommes du rang



Heureusement, notre section de Jeunes Sapeurs-Pompiers, principale ressource de recrutement du centre, ne connaît pas les mêmes soucis avec 7 nouveaux JSP qui portent l'effectif à 24 JSP. Tous ne sont pas destinés à notre centre de secours puisque la section forme actuellement des jeunes pour les centres de Rougemont, Clerval, Moncey, Esprels, Villersexel et Montbozon. 3 JSP vont passer leur Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier en 2024. Après l'obtention de leur brevet, ils pourront intégrer leur centre de rattachement. 2 JSP parmi les 3 pourront être rattachés au CS de Rougemont. Comme toute association, l'encadrement de ces jeunes est assuré par des bénévoles du centre de secours.

Se former est une obligation et un devoir, de manière à rester performant et efficace lors de nos missions. Pour le centre de secours de Rougemont, cet investissement a représenté un volume d'environ 1800 heures de formation durant l'année 2023. Cette formation se retrouve essentiellement au travers de nos manœuvres mensuelles pour notre formation de maintien des acquis, mais aussi au travers des formations initiales pour les nouvelles recrues et diverses formations d'avancement de grade ou de spécialités pour les autres.

Au cours de l'année 2023 nous avons été dotés d'un nouveau VSAV (Véhicule de Secours et d'assistance aux victimes). Mieux agencé, il offre un espace de travail plus important et surtout équipé d'un support brancard hydraulique qui permet d'amortir les imperfections de la route et assurer ainsi un confort optimal pour la victime.

La cérémonie de la Sainte Barbe a été l'occasion de mettre à l'honneur certains agents pour leur ancienneté avec remise de médaille ou pour leur avancement de grade durant l'année 2023 :



- Lieutenant Nicolas CHATELAIN : médaille d'honneur échelon Or pour 30 années d'ancienneté
- Sapeur 1ère classe Christine LEMASSON : médaille d'honneur échelon Bronze pour 10 années d'ancienneté
- Geoffrey MOREL et Kevin DERAY : Nommés au grade d'Adjudant
- Romain BERNA et Kevin CHAMBRETTE : Nommés au grade de Sergent
- Simon POIRSON : Nommé au grade de Caporal
- Emilie TYROLE et Loic LANGLIN : Nommés au grade de Sapeur 1ère Classe



Notre modèle de sécurité civile français connaît de plus en plus de difficultés et le centre de secours de Rougemont n'y échappe pas. Il est de plus en plus difficile pour nous d'assurer les départs, surtout la semaine en période diurne. Nous recherchons des personnes motivées afin de compléter notre effectif et assurer au mieux la sécurité de la population de notre secteur. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 06-84-99-03-61.

Notre Amicale vous remercie pour votre accueil et votre générosité lors de notre passage pour les calendriers et pour les dons divers lors des interventions.

**L'ensemble du Centre de Secours
Vous souhaite
Une bonne et heureuse année 2024**

Lieutenant Nicolas Chatelain



Salon bien vieillir

Nous vous annonçons l'organisation d'un salon sur le thème du « bien-vieillir » qui se déroulera le mardi 9 avril 2024, de 10h à 18h, dans la salle des fêtes de Rougemont.

Ce salon est organisé en partenariat avec la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes représentée, pour ce projet, par Monsieur Paul Tervel, chef de projet « Petites villes de demain ».

Cet événement vise à promouvoir le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées.

Effectivement, un logement difficilement accessible ou une maison qui ne serait plus adaptée à leurs besoins peuvent grandement compliquer la vie de nos aînés et même, dans certains cas, remettre en question leur maintien à domicile.

Ce salon a pour objectif d'apporter des solutions ou des informations d'ordre technique mais aussi administratif pour faire face à ces problèmes.

Il constituera aussi un moment de rencontres, d'échanges et de découvertes pour les seniors, leurs familles et les professionnels de la santé et du bien-être.

Il permettra également de favoriser les relations sociales et culturelles par le partage d'informations et de ressources précieuses pour améliorer la qualité de vie des aînés.



Ce rendez-vous, gratuit et ouvert à tous, promet de rassembler une vingtaine de stands, portés par des associations, des entreprises et des acteurs locaux, autour de la thématique de l'habitat.

Toutefois, les thématiques connexes telles que le droit, l'aide à domicile, le numérique, le bénévolat ou encore les loisirs culturels ne seront pas mises de côté.

Les visiteurs auront l'occasion de recueillir de précieux conseils pour améliorer leur quotidien, et anticiper leur avenir. Ils profiteront également d'interventions sous forme de conférences proposées par des spécialistes de la question de « l'habitat sénior ».

Si vous êtes propriétaire et avez, par exemple, besoin de réaliser des travaux d'isolation ou de changer de chauffage, ce salon vous intéressera car des professionnels seront là pour vous guider dans les différentes démarches administratives.

Nous avons donc le plaisir de vous convier à participer à cet événement afin de présenter votre activité en lien avec le bien-vieillir.

Nous nous tenons, ainsi que monsieur Paul Tervel, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Mairie : 03 81 86 90 06

Paul Tervel : 07 85 63 93 72

Mardi 9 avril 2024

Salle des Fêtes de 10h à 18h

C'était hier

Grâce à des anciennes photos qui nous ont été données, nous vous faisons découvrir la vie ou des événements d'hier. Cette année, nous vous proposons de découvrir le transport du lait et la laiterie Christen. Nous sommes très loin des camions agencés d'une cuve de plusieurs milliers de litres.

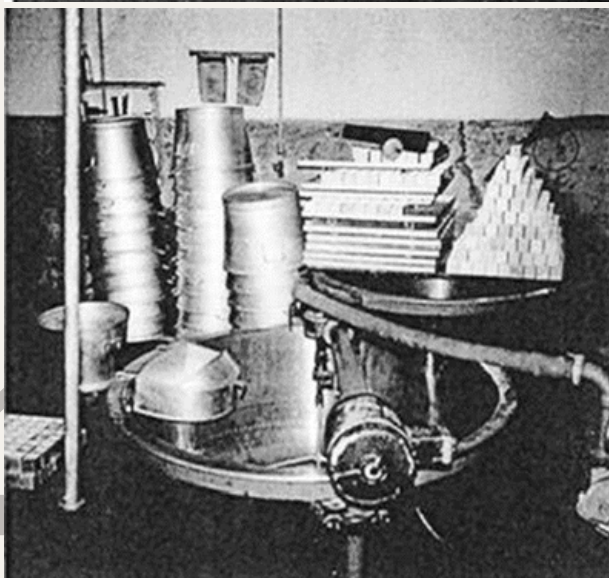
Une simple petite charrette, deux bidons de lait de quarante litres, l'ensemble attelé à un Patou ou « chien des Pyrénées » et en route, direction Rue du pont où se trouvait la laiterie.

C'est en 1947 que monsieur Christen Albert créa une laiterie à la place de l'hôtel de la Réunion dirigée à cette époque par monsieur et madame Mallier. Sept salariés y travaillaient et fabriquaient du fromage à pâte molle appelé Celte, Mon Désir et Carré de l'Est durant l'hiver et de l'Emmental en été. Le lait provenait d'une vingtaine d'agriculteurs de Rougemont et de ses environs qui venaient chaque soir livrer leur production. C'était l'époque des circuits courts.

Peut-être avez-vous aussi quelques photos qui témoignent d'autres événements ou manifestations qui ont marqué l'histoire de notre commune. Nous aurons le plaisir de les faire paraître dans le prochain Echo de Montaucivey.



Merci d'avance



C'est aujourd'hui

Deux ex-Rubrimontains, habitant le même lotissement dans leur enfance se sont retrouvés par leur passion commune à "La Diagonale des Fous" sur l'île de la Réunion, Tony Menanteau a quitté notre village en 1988 à l'âge de 15 ans. Il est aujourd'hui Directeur des services de Mairie à Avanne, marié et papa de 2 garçons.

Jérôme Coudert, après l'obtention de son diplôme de kiné part s'installer en 2002 à St André à la Réunion où il a créé son cabinet. Il est marié et papa de 2 enfants. C'est après un entraînement intensif de 6 mois et une préparation physique et mentale au top qu'ils ont participé à cette course de Trail extrême qui s'est déroulée du 19 au 22 octobre 2023 à la Réunion, avec un départ de nuit à la lampe frontale à St Pierre au sud de l'île pour une arrivée au nord à St Denis. La Diagonale des Fous a accueilli 7107 coureurs du monde entier pour affronter cette épreuve hors normes.

Ils ont traversé, avec une météo changeante, des paysages extraordinaires, des crêtes rocheuses escarpées, des sentiers étroits sur une distance de 170 km avec un dénivelé de 10 500 m !!!

Pour sa 2ème participation Jérôme s'est classé à la 354ème place en 41h19mn32s et Tony pour sa 1ère fois à la 484ème place en 43h16mn01s

Bravo à nos champions !



Communication communale



Cette année 2023, nous avons décidé d'intensifier notre communication à destination de la population de Rougemont, des communes associées et des communes alentours. L'objectif est de toucher le plus de personnes possibles.

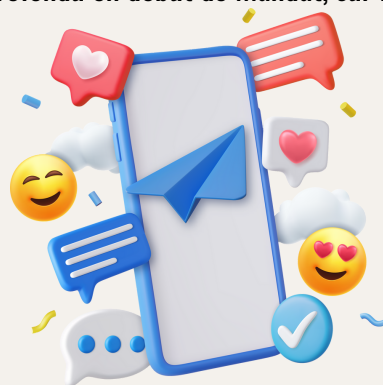
Pour cela, nous avons choisi de créer une page Facebook, qui s'intitule tout simplement « Commune de Rougemont », avec le blason de la commune comme photo de profil.

La CC2VV a également proposé à toutes les communes du territoire de communiquer leurs informations sur l'application IntraMuros. Ce qui veut dire que chaque commune dispose d'un compte pour y publier ses informations et les utilisateurs peuvent recevoir ces dernières par le biais de notifications.

Sur ces deux interfaces, nous publions donc les informations propres à la mairie de Rougemont, les événements organisés par nos associations et toutes autres informations importantes à communiquer au plus grand nombre. Vous pouvez également y trouver les infos de la CC2VV.

Notre commune dispose toujours d'un site internet « Rougemont-Doubs.fr », refondu en début de mandat, sur lequel vous pouvez trouver toutes les informations utiles telles que :

- Les procès-verbaux du conseil municipal et du SIPER,
- La composition du conseil municipal et de ces commissions,
- Les procédures à suivre pour différentes démarches administratives,
- Les numéros utiles,
- L'agenda de la commune et de ces acteurs.



Ici, je souhaite rappeler aux associations et tous les autres acteurs locaux que vous pouvez nous contacter à l'adresse mail rougemont.communication@gmail.com pour nous partager les différentes informations utiles à communiquer aux habitants de la commune et des alentours.

Bien sur, il reste les fondamentaux qui sont les :

- Le flash info, qui arrive dans votre boîte aux lettres en fonction de nos besoins de communication ;
- Chaque année, nous publions également le journal de la commune que vous connaissez tous, « l'Echo de Montaucivey », que voici ;
- Puis, courant août, ce sont les associations locales que nous mettons en valeur dans l'Echo des associations, avant le forum des associations qui a généralement lieu le dernier samedi du mois d'août ;
- Enfin, nous publions occasionnellement un Flash-Info en fonction des besoins de communication.

Nous vous invitons donc à venir nous suivre sur nos réseaux sociaux et plateformes de communication, liker et partager nos posts pour avoir un plus grand impact.

Cérémonies patriotiques

Chaque année, nous commémorons les dates anniversaires d'événements survenus durant l'histoire de notre Pays (8 mai, 14 juillet, 11 novembre ...). L'Union Nationale des Combattants, section de Rougemont, participe à toutes ces manifestations. Les porte-drapeaux répondent systématiquement présents. Mais l'âge aidant, il leur est de plus en plus difficile de porter nos emblèmes. Heureusement cette année, deux combattants OPEX (opération extérieure) se sont portés volontaires pour remplacer nos Anciens. Il s'agit de :

- Monsieur BHUGOBAUN Jean, ancien légionnaire
- Monsieur BARRAND Adrien, militaire d'active

Un grand merci à eux de la part de l'ensemble des Anciens Combattants.

Toutes ces cérémonies nous rappellent les sacrifices, les souffrances, les tortures, les humiliations, endurés, allant pour certains jusqu'à donner leur vie pour que nous vivions dans un pays libre. Il est de notre devoir de citoyens de reconnaître et d'honorer leurs sacrifices. Nous nous devons de transmettre aux jeunes générations ce respect et cette mémoire, c'est ce que nous appelons :



LE DEVOIR DE MEMOIRE



Le 11 novembre dernier, date à laquelle nous célébrons tous les morts de toutes les guerres, deux cérémonies ont eu lieu. La première s'est déroulée à la nécropole en présence du Général de Division Pierre Yves RONDEAU, commandant la 1ère Division de Besançon. Après un dépôt de gerbe, la présentation de la nécropole a été faite par Monsieur MONNIN, directeur de l'Office National des Combattants et veuves de guerres. La seconde cérémonie a permis aux anciens combattants, au Souvenir Français et la Municipalité de déposer des gerbes devant le monument aux morts Place de la Mémoire. Cette cérémonie a été rehaussée par la participation des élèves de CM1/CM2 de la classe de Mme REGNET de l'école primaire de Rougemont qui ont chanté La Marseillaise.

Le verre de l'amitié a comme d'habitude clôturé ces cérémonies.

En 2024, nous commémorerons le 80ème anniversaire de la libération de Rougemont et une très belle cérémonie, avec des surprises, se prépare dès à présent.

Bernard Jacoulet, Correspondant défense

In memoriam

Jacques MATHIEU est né en 1941. Comme beaucoup de jeunes de 20 ans tu es appelé pour servir sous les drapeaux en 1961. Affecté près de chez toi dans un régiment basé à BESANCON, tu y effectueras tes classes. Le 21 juin 1962 tu rejoindras l'ALGERIE à bord du SIDI BEL ABBES. Durant ton séjour, tu seras promu caporal-chef. Le 31 décembre 1962, tu es libéré de tes obligations militaires et tu rejoins la Métropole.



Plus tard, tu adhères à la section des anciens combattants de ROUGEMONT. En 2016 tu deviens Président de la section. Toujours très disponible, attentionné, tu savais mener ton équipe, et ton caractère bien trempé faisait que cela se passait bien, (ou presque).

Puis ton état de santé ne te permettant plus de remplir tes fonctions, tu as passé le flambeau à Michel MONNIOT. Tu es parti sans un bruit et dans la souffrance.

Jacky tu as marqué de ton empreinte notre section. Au nom des Combattants de la section de ROUGEMONT nous te disons merci

REPOSE EN PAIX

Bernard Jacoulet, Premier Adjoint

IME l'Envol



Association
d'Hygiène Sociale
de Franche-Comté

L'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS-FC), agissant dans le domaine sanitaire, médico-social et social en faveur des personnes vulnérables, compte 35 établissements et services implantés sur le territoire régional.

Au cours des dernières années, l'établissement L'ENVOL a augmenté sa capacité d'accueil avec 45 enfants en situation de handicap et a développé un service d'accueil familial spécialisé. En 2023, 55 enfants différents ont été accueillis en fonction des arrivées et départs. 60 professionnels sont en emploi au sein de l'établissement. L'établissement accueille 3 professeurs des écoles, qui permettent un dispositif de scolarisation inclusif et une classe dans les locaux de l'Envol.



L'établissement est maintenant rattaché au dispositif d'accompagnement médico-éducatif Aire Urbaine Doubs Central (DAME AU DC qui accompagne 130 enfants).

L'ENVOL est installé sur la commune de Cubrial le temps que les travaux de réhabilitation et d'extension des locaux de Rougemont se terminent. La remise des clés est prévue fin 2024. Beaucoup d'aléas ont retardé le chantier de manière considérable (COVID, entreprises défaillantes, manque de matière première, amiante...), mais nous y faisons face avec opiniâtreté.

Les nouveaux locaux permettront une meilleure qualité de vie (espaces de vie, aménagements spécialisés avec des équipements adaptés) en fonction des différents profils d'enfants (Polyhandicap, autisme...). Nous compterons également des salles de jeux, salles d'activités éducatives, des salles de soins et de rééducations. Et bien sûr les chambres (18 chambres individuelles et 7 chambres doubles), soit au total 32 lits.



Je remercie notre Maire de Rougemont, le conseil municipal, la Communauté de Communes et tous ses villageois qui ont toujours eu des intentions particulières auprès des enfants qui nous sont confiés, nous intégrant dans tous les événements de la vie de la commune. Nous nous réjouissons également d'être intégrés dans des unités d'enseignements au sein de l'école primaire et collège de Rougemont permettant aux enfants en situation d'handicap d'évoluer dans un environnement inclusif développant ainsi l'autonomie et la socialisation plus rapidement.

Pour en savoir plus, je vous invite à vous rendre sur notre site internet : <https://www.ahs-fc.fr>

**Directeur DAME Aire Urbaine-Doubs-Central
Cédric LEMAITRE**

Comptabilité

Le compte administratif 2021 correspond aux dépenses et aux recettes réalisées en 2022

Commune

Fonctionnement	+ 498 766. 98 €
Investissement	- 223 756. 31 €
Reste à réaliser	- 10 600. 00 €
Résultat global	+ 264 410. 67 €



Service Forêt

Fonctionnement	+ 159 985. 57 €
Investissement	- 18 768. 83 €
Reste à réaliser	- 17 000. 00 €
Résultat global	+ 35 768. 83 €

Le compte administratif 2021 correspond aux dépenses et aux recettes réalisées en 2022

Commune

Fonctionnement :

- Dépenses 806 457. 92 €
- Recettes 1 075 702. 67 €

Investissement :

- dépenses 1 086 481. 00 €
- Recettes 1 086 481. 00 €

Service Forêt

Fonctionnement :

- Dépenses 49 301. 00 €
- Recettes 155 217. 00 €

Investissement :

- dépenses 54 769. 00 €
- Recettes 54 769. 00 €



Quelques petits rappels

En 2019, le maire avait choisi de prendre des arrêtés concernant l'interdiction de baignade ainsi que celle d'accéder aux forêts. Ces arrêtés ont été pris dans l'intention de protéger, à la fois, les citoyens et la commune. En voici les explications :

N'ayant pas d'espaces de baignade sur-



veillés le long des cours d'eau traversant notre commune, la rivière de l'Ognon et le ruisseau du Drigeon, la baignade a donc été interdite. De plus, des analyses d'eau démontrent qu'elle n'est pas conforme à la baignade. Pour plus d'information, des panneaux explicatifs ont été

installés Chemin du Moulin à Montferney et afin d'expliquer ce qu'est la Leptospirose et comment cette maladie est transmise à l'être humain.

En ce qui concerne la décision d'interdire l'accès aux forêts de notre commune, elle avait été prise sur conseil du préfet. De nombreuses communes ont



également agi dans ce sens. En effet, les derniers étés chauds et secs que nous subissons successivement depuis plusieurs années ont fragilisé nos bois. Beaucoup d'arbres menacent donc de tomber ou de casser. Il s'agit là encore d'une mesure visant à protéger l'intégrité physique des personnes. Sachez enfin

que des actions se poursuivent, en collaboration avec le Club de Randonnée de Rougemont et l'ONF, pour procéder à la sécurisation de nos forêts et à termes, ré-autoriser la libre circulation dans les forêts.

Cette mesure reste donc en vigueur pour cette nouvelle année mais pourrait être amenée à évoluer.

Vous êtes désormais informés des dangers face auxquels le conseil municipal a souhaité agir.

Merci donc de respecter ces arrêtés.

Dans le cas contraire, sachez que vous agissez sous votre seule et entière responsabilité.



Comme vous le savez, depuis le 1er janvier 2020, la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement a été confiée à la **Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes**.

Pour toute question (facturation, branchement...) **appeler le :**

03 81 97 84 66

heures de bureau

En cas d'urgence, contacter le :

07 86 57 51 45

7j/7 et 24h/24

DÉPÔT EN LIGNE DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Désormais, grâce à la plateforme des autorisations d'urbanisme, PLAT'AU, vous n'êtes plus obligé(e) de vous déplacer en mairie muni(e) des nombreux exemplaires de votre demande d'autorisation de travaux. Vous avez la possibilité de saisir votre demande (Permis de construire, déclaration préalable...) depuis chez vous.



Il suffit de vous rendre sur le guichet de dépôt en ligne dont voici l'adresse :

https://doubsbaumois.geosphere.fr/guichet-unique_ccdesdeuxvalleesvertes



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Nouveaux horaires de l'Établissement France Services et de l'Agence Postale :

Ces deux services sont accessibles au 2ème étage de la mairie, aux horaires suivants :

Lundi : 9h - 12h

Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h

Mercredi : 14h - 17h

Jeudi : 09h - 12h et 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h